

Ligue Belge d'Aéromodélisme
Commission Sportive 6 avril 2012
Auderghem – Centre Sportif ADEPS – Salle R11 - 20h

Présents : Guy Vanderschelden (C F3C), Paulette Halleux (C F3B), Robert Liber (C F2) Robert Herzog (prés.), Monnom Sacha (D Sp F3K), Johan van den Brande (Sp D F3K), Jean Baptiste Gallez (D Sp F3Q), Pascal den Haese (en remplacement de Dirk van Lint)

Excusés : Cenny Breeman, Van Lint Dirk, Reynders Wim, Paul Van Halle (C 555), Jean-Yves Castermans (D Sp F3A), Guido Michiels (SpD F2), Vaes Ivo (SpD F5D), G.Proot (D Sp F3M), de Prince Peter (Sp D F3M), Willy Bogaert (SpD F3C)

La réunion commence à 20h15

1. Programme sportif 2012

Les programmes des sections ont été présentés au CA de la LBA.

F2B: OK

F2D : Le nombre de concours est insuffisant pour la reconnaissance comme championnat et l'octroi des médailles

F3A : Il n'y a pas de directeur sportif VML. Une date de concours est prévue mais sans lieu donc il se pourrait qu'un concours manque. Les figures Aresti sont devenues disponibles

F3B : Les résultats du championnat du Monde en Chine n'ont pas été pris en compte pour la sélection car ils sont introuvables.

F3C : Le calcul des critères pour le championnat 2013 donnerait 191 plutôt que 195
OK pour l'envoi de l'équipe en Allemagne en 2012

F3D : OK

F3J : OK

F3K : OK

F3M : les figures Aresti sont devenues disponibles

Gérard Proot étant malade, RH a demandé à Yves van Gompel de reprendre sa fonction dans la section. Aucune réponse n'a été donnée à ce jour.

F3P : pas encore de concours prévu (prévision hiver 2012-2013). Peter Van Landuyt a proposé de reprendre la direction de la section mais n'a pas encore répondu aux questions sur les modalités de l'organisation de la saison

F3Q : OK

F4 : OK

F5B : OK. Pour le championnat le CA a décidé que seuls 13 Jours max (9+4), seraient subsidiés conformément au ROI

F5D : OK. Pour le championnat le CA a décidé que seuls 13 Jours max (9+4), seraient subsidiés conformément au ROI

555 : Le personnel est nouveau et semble prendre les choses en main.

F3N : Tout a été fait pour attirer le 3D Héli dans la LBA mais cela a échoué

2. Assemblée annuelle de la CIAM les 20 et 21 avril 2012

L'objectif de cette réunion est d'amender le code sportif et de déterminer les prochains championnats.

2.1. Lors de la première journée se réunissent les sous-comités F1, F2, F3A, F3C, F3D, F3J, F3K et F5. Les experts belges dans ces catégories sont bienvenus. Chaque section apparaît normalement à l'agenda un an sur deux. Mais en pratique, c'est flou. La deuxième journée est consacrée au vote. Les experts ne sont donc plus indispensables.

2.2. Iront à Lausanne : Cenny Breeman (alternate), G. Michiels (?), R. Herzog (délégué), P.Halleux (Soaring)

2.3. La commission parcourt l'agenda et communique ses positions.

2.4. la FAI a publié un code d'éthique

3. Préparation des chefs d'équipe et pilotes pour 2012

Les chefs d'équipe peuvent s'adresser à Robert Herzog pour recevoir les certificats et les étiquettes FAI.

3.1. Situation des équipes

F3A: La « preliminary entry form » a été envoyée à l'organisateur. Le budget prévisionnel est établi.

F3C : La « preliminary entry form » a été envoyée à l'organisateur. Le budget doit encore être rentré.

F3K: La « preliminary entry form » a été envoyée à l'organisateur. Le budget a été rentré.

F5B : La « preliminary entry form » a été envoyée à l'organisateur. Le budget a été rentré.

F5D La « preliminary entry form » a été envoyée à l'organisateur. Le budget a été rentré.

Les formalités se déroulent correctement.

4. Règlement d'ordre intérieur

Le règlement d'ordre intérieur de la LBA avait été modifié après la réunion de la commission sportive d'avril 2011 suite à une proposition de ladite commission d'adapter les règles de repêchage. Cette modification n'avait pas été communiquée aux membres de la commission sportive, mais uniquement publiée sur le site web de la LBA. Ce règlement est aujourd'hui communiqué avec une ajoute au point 5.1.1b et quelques modifications mineures. RL Regrette la disparition du critère « 1% du score de sélection » dans la nouvelle version du ROI.

5. Divers

Une discussion a lieu sur les restrictions en CTR. Le critère principal est l'utilisation d'un système d'alarme auditive quand l'altitude de 100m est atteinte. L'impact réel d'un tel dispositif sur la sécurité est contestable.

La réunion se termine à 23h

Paulette Halleux
Rapporteur